


<p style="text-align: center;">DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</p>	<p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS USSES ET RHÔNE</p> <p style="text-align: center;">Séance du 10 mars 2020</p>	<p>Envoyé en préfecture le 23/03/2020 Reçu en préfecture le 23/03/2020 Affiché le  ID : 074-200070852-20200310-CIAS_14_2020-DE</p>
<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 17 Présents : 9 Absents : 8 Pouvoirs : 3 Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p>N° CIAS-14/2020</p>	<p>L'an deux mille vingt, le dix mars à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du Castran, à Frangy, sous la présidence de Monsieur André-Gilles CHATAGNAT</p> <p>Date de convocation : 3 mars 2020</p> <p>Présents : Mesdames Carole BRETON, Marthe CUTELLE, Marie-Chantal FIGUET, Martine FONTE, Marie-Antoinette SIMON ; Messieurs Bernard CHASSOT, André-Gilles CHATAGNAT, Jean-Pierre LONG, Joseph TRAVAIL.</p> <p>Absents excusés : Mesdames Anne-Marie BAILLEUL, Céline FILET, Carine LAVAL, Claude STOUBENFOLLE, (pouvoir à Mme FIGUET), Martine VEYRAT, Monsieur Marc COUZON (pouvoir à Mme SIMON), M. Paul COTTERLAZ-RANNARD, Jean VIOLLET (pouvoir à M. CHATAGNAT)</p> <p>M. Bernard CHASSOT est désigné secrétaire de séance</p>	

OBJET : FINANCES - Affectation du résultat de fonctionnement 2019 - Budget Principal CIAS

Monsieur Le Vice-Président donne lecture des résultats du Compte Administratif de 2019.

Le Conseil d'Administration, après l'avoir examiné, constate que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 114 880,22€
- Un déficit d'investissement de 28 531,67€

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter en 2020 le résultat de fonctionnement 2019 comme suit :

En investissement, à l'article 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » : 114 880,22€

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**Par délégation du Président,
André Gilles CHATAGNAT**